

GOVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU VANUATU

**Autorité de Régulation des Services
Publics**

Ministère des Finances
et de la Gestion Economique

PMB 9093, Port Vila, Vanuatu - +678 23335 - www.ura.gov.vu - twitter: @URAvanuatu



GOVERNMENT OF THE
REPUBLIC OF VANUATU

**Utilities Regulatory
Authority**

Ministry of Finance
and Economic Management

Communiqué de presse : le 14 novembre 2012

L'URA entame une consultation pour examiner le prix de l'eau à Luganville

L'Autorité de Régulations des Services Publics (URA) a entamé le processus d'examen du prix de l'eau à Luganville, et invite tous les consommateurs, les entreprises, les organismes gouvernementaux et les autres parties intéressées à participer au processus de consultation.

L'examen tarifaire sera achevé d'ici à avril 2013, et comporte plusieurs étapes. La première étape est la publication d'un rapport intitulé « Examen du prix de l'eau à Luganville – Rapport de réflexion » qui donne un aperçu des questions clés qui auront un impact sur la manière dont l'Autorité procédera à la révision du tarif.

L'Autorité invite les parties intéressées à formuler des observations sur le rapport de réflexion jusqu'au 7 Décembre. Des exemplaires du rapport de réflexion sont disponibles au bureau de l'Autorité et sur son site www.ura.gov.vu.

L'Autorité de Régulations des Services Publics est le régulateur économique dans le secteurs de l'eau et de l'électricité au Vanuatu, et le ministère des Services d'infrastructure publique lui a demandé d'effectuer la révision du tarif.

Les services d'eau à Luganville sont fournis par le ministère des Travaux publics (PWD). Ce sera la première fois que le prix de l'eau à Luganville sera revu depuis 1991.

Le rapport de réflexion couvre un éventail de sujets, y compris la méthodologie pour établir le tarif, la demande des consommateurs, l'eau et la qualité du service, l'infrastructure, l'exploitation du service public, et sa structure.

Toutes les parties prenantes sont invitées à formuler des observations sur ces questions et d'autres questions qu'elles jugent pertinentes à l'examen du prix de l'eau à Luganville.

L'Autorité tiendra une séance d'information pour les intervenants gouvernementaux à Port-Vila le 15 novembre, et une série de séances d'information pour toutes les parties prenantes à Luganville les 21-23 novembre.

Les questions, commentaires et observations peuvent être soumis par courriel à mmalas@ura.gov.vu ou par la poste à : Examen du prix de l'eau à Luganville, Utilities Regulatory Authority, PMB 9093, Port-Vila VANUATU.

Les soumissions peuvent également être fournies en personne au bureau de l'Autorité situé au rez-de-chaussée du bâtiment CNPV/VNPF ou en téléphonant à Mme Maureen Malas au (678) 23335. La date limite pour les soumissions est le 7 décembre 2012.

Les soumissions reçues par l'Autorité seront publiées sur son site Internet. Toutes les informations confidentielles ou commercialement sensibles doivent être clairement marquées comme telles et être séparées de toute autre soumission publique.

###

About the Utilities Regulatory Authority

The URA was set up under the Utilities Regulatory Authority Act No. 11 of 2007. The Authority acts independently of the Government and its primary purpose is to increase access to safe, reliable and affordable electricity and water services, and to protect the long-term interests of consumers throughout Vanuatu. In the electricity sector, the Authority monitors the concessions operated by UNELCO in Malekula, Port Vila and Tanna; and Vanuatu Utilities and Infrastructure Ltd (VUI) in Luganville. In addition, the Authority manages consumer disputes and advises the Government on matters related to electricity and water. It also reviews tariffs under the rules of the Concessions Agreements and relevant legislation.

Contact Information

Utilities Regulatory Authority

Phone: (678) 23335

Address: Vanuatu National Provident Fund Building, Ground Floor

Postal address: PMB 9093 Port Vila VANUATU

Website: www.ura.gov.vu

Twitter : @URAvanuatu